



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/22
2 mars 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars – 3 avril 2009

PROPOSITION DE PROJET : ARGENTINE

Le présent document contient les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds concernant la proposition de projet suivante :

Production

- Stratégie pour l'élimination progressive de la production du CFC-11 et du CFC-12 : programme annuel 2009 Banque mondiale

DESCRIPTION DU PROJET

Contexte

1. Lors de sa 38^e réunion tenue en 2002, le Comité exécutif a approuvé, en principe, un total de 8,3 millions \$US en vue de l'application de l'Accord relatif au secteur de la production en Argentine. Par la suite, il a approuvé les programmes annuels 2003 à 2007 à un niveau total cumulé de 6,3 millions \$US. La réussite de l'application du plan d'élimination a réduit la production du CFC dans l'unique entreprise de fabrication de cet élément, Frio Industrias Argentina S.A. (FIASA), de 3 020 tonnes métriques en 2002 à 1 645 tonnes métriques en 2006, tel que confirmé par la Banque mondiale.

2. Par ailleurs, lors de sa 53^e Réunion en 2007, le Comité exécutif a approuvé l'Accord visant à accélérer l'élimination de la production du CFC en Argentine suivant le calendrier révisé et le niveau de financement repris ci-après. Le Comité a libéré à cette réunion les 2,3 millions \$US supplémentaires plus les coûts d'appui connexes pour la clôture accélérée de la production.

Tableau 1

Objectifs de production (PAO)

Description	Année								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1. Objectifs aux termes de l'accord actuel	3 020	3 020	3 020	1 647	1 647	686	686	686	0
2. Production vérifiée	3 015	3 018	3 016	1 645	1 645	-	-	-	-
3. Production proposée sous le plan accéléré						686	0	0	0

Tableau 2

Financement (000 \$US)

Description	Année								
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1. Financement aux termes de l'accord actuel	0.5	3.5	0.0	0.3	2.0	0.0	1.0	1.0	0.0
2. Coûts d'appui dans le cadre de l'accord actuel	0.020	0.110	0.090	0.120	0.100	0.120 ⁽¹⁾	0.120	0.047	0.0
3. Financement total ajusté pour le plan accéléré						2.3 ⁽²⁾	1.0	1.0	0.0
4. Coûts d'appui au programme pour le plan accéléré						0.173 ⁽³⁾	0.0	0.0	0.0
5. Total de fonds au profit du pays et de l'agence d'exécution						2.593	1.12	1.047	0.0

Observations :

⁽¹⁾ Les coûts d'appui du programme s'élevant à 0,12 millions \$US pour 2007 seront décaissés dans le cadre du programme de travail 2007.

⁽²⁾ Le financement ajusté pour le plan d'élimination accéléré est égal à 2,3 millions \$US pour la non production de 1 372 tonnes métriques de CFC en 2008 et 2009. Ce montant sera libéré par le Comité exécutif à sa 53^e réunion. Pour les tranches qui restent pour 2008 et 2009, les fonds seront libérés à la première réunion de l'année conformément aux modalités stipulées dans l'Accord original entre l'Argentine et le Comité exécutif.

⁽³⁾ Les coûts d'appui au programme équivalent à 7,5% des 2,3 millions \$US.

3. Au nom du Gouvernement d'Argentine, la Banque mondiale soumet à la 57^e réunion le rapport de vérification de la production de CFC pour 2008 à la FIASA. Elle demande par ailleurs la libération de la tranche de financement pour 2009, la dernière, à hauteur de 1 million \$US ainsi que 47.000 \$US au titre des coûts d'appui à la Banque mondiale. Le rapport de vérification n'est pas joint au présent document mais peut être fourni sur demande.

Rapport de vérification de la production de CFC pour 2008 à la FIASA

4. La clôture de la production à la FIASA a été vérifiée en octobre 2007 et notifiée à la 54^e réunion du Comité exécutif. La présente vérification couvre la période d'octobre 2007 à décembre 2008 ; elle a été menée en janvier 2008 et 2009 par un comptable financier.

5. Avant d'entreprendre l'audit sur terrain, le comptable financier a demandé et reçu de la société les informations requises par l'audit, notamment :

- a) Les rapports de production journalière du CFC-11/CFC-12 et du HCFC-22 ainsi que les synthèses mensuelles;
- b) La fiche de mouvement et la déclaration d'expédition du CTC;
- c) Les factures de vente des produits SAO;
- d) Les factures de vente des matières premières;
- e) Les documents de dédouanement et les factures des fournisseurs pour l'achat de produits SAO;
- f) Les documents de dédouanement et les factures des fournisseurs pour l'achat de matières premières; et
- g) Les livres de taxes à la valeur ajoutée avec les données concernant la TVA sur les ventes, les achats, les stocks et les soldes d'inventaire.

6. Comme ce fut le cas l'année dernière, le consultant financier disposait également de l'inventaire physique certifié de la société qui avait été mené par le comptable public, Marcos Leopoldo Vera. En vertu de la législation fiscale nationale, il est obligatoire de certifier le solde d'inventaire de la société auprès de l'autorité fiscale nationale, une formalité qui est exécutée une fois l'an par un expert autorisé indépendant.

7. Le consultant a vérifié les registres de production journalière, les synthèses mensuelles de production de CFC et HCFC et de consommation de matières premières, ainsi que les livres des ventes. Il a confirmé les quantités de production et la consommation de matières premières à la lumière des registres de production, des ventes et achats certifiés de produits SAO en les comparant aux registres financiers et à l'inventaire vérifié de CFC, CTC et HF au début et à la fin de l'année.

8. Comme indiqué l'année dernière, tant le CTC que le HF sont importés et le Gouvernement exige une autorisation préalable pour l'importation de CTC. Les inspections gouvernementales des importations se font au point d'entrée pour confirmer que les quantités sont conformes au permis délivré. L'auditeur a indiqué que toutes les citernes de CTC à l'usine avaient été vidées et étaient en train d'être reconditionnées pour accueillir du chloroforme destiné à la production de HCFC-22. Le tableau de contrôle de la production de CFC avait été déconnecté et retiré de la salle de commande tel que spécifié dans l'Accord révisé.

Programme de travail annuel pour 2009

9. Le programme de travail annuel pour 2009 consistera à confirmer la clôture de la production de CFC à la FIASA, ce qui inclut la surveillance et la vérification au niveau de l'usine ainsi que le contrôle des importations de CFC au niveau du gouvernement. La composante d'assistance technique inclura l'appui au renforcement des capacités locales, la sensibilisation du public, et l'audit de la production de la FIASA en 2009.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT

Observations

10. Le Secrétariat a noté dans son rapport à la 54^e réunion qu'après la campagne 2007 de production de CFC, l'usine FIASA a fermé sa production de CFC et a été convertie pour produire le HCFC-22. Étant donné que l'usine était conçue pour produire tant le CFC que les HCFC, le démontage du matériel dans la salle de commande ne supprimerait pas totalement la possibilité de pouvoir encore produire les CFC. La seule chance d'empêcher à cette usine polyvalente de retourner à la production de CFC était de lui refuser l'accès au CTC, la matière première essentielle pour la production de CFC. À la fin de 2007, un stock de 335 tonnes métriques de CTC avait été laissé au port mais retiré à l'usine. Tel qu'indiqué en 2008, comme l'usine ne produisait pas de CTC et dépendait entièrement des importations, et dans la mesure où le Gouvernement avait introduit depuis 2004 des contrôles très efficaces en matière d'autorisation des importations de CTC, on était sûr de pouvoir maintenir la production de CFC close par le contrôle des importations de CTC. .

11. En approuvant la tranche de 2008 à sa 54^e réunion, le Comité exécutif a demandé au Gouvernement d'Argentine et à la Banque mondiale de continuer à suivre la situation à la FIASA, notamment par la conduite d'une vérification en 2009 et le contrôle de l'accès aux fournitures de CTC afin d'assurer la pérennité de la clôture de la production de CFC. La Banque mondiale a indiqué que le Gouvernement avait déjà interdit les importations de CTC, et le stock de CTC à la FIASA était étroitement surveillé par ledit Gouvernement.

12. Le rapport de vérification a signalé que 329 tonnes métriques sur les 335 se trouvant au port avaient été vendues. Il relevait un stock final de 3,66 tonnes métriques mais aussi un écart d'inventaire de 2,8 tonnes de CTC. La Banque mondiale a indiqué que toutes les 3,66 tonnes avaient été vendues et expédiées au Mexique.

13. Comme indiqué à l'Appendice 2 de l'Accord (UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/67, Annexe XXVI), l'Argentine continuera à surveiller sur terrain la production de CFC jusqu'en 2010. Le Secrétariat a requis des rapports de vérification pour les deux années qui suivront l'élimination complète de CFC du secteur de production. Le Comité exécutif est invité à demander au Gouvernement d'Argentine et à la Banque mondiale de soumettre à la première réunion de 2010, un rapport de vérification et des informations sur le contrôle de la fourniture de CTC.

RECOMMANDATIONS

14. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif :
- a) Prenne note du rapport de vérification de la production en 2008 du CFC et du HCFC par l'entreprise argentine FIASA ;
 - b) Approuve le programme de travail annuel 2009 du projet de clôture de la production du CFC en Argentine pour un montant de 1 million \$US et 47 000 \$US de coûts d'appui pour la Banque mondiale; et
 - c) Demande au Gouvernement d'Argentine et à la Banque mondiale de soumettre un rapport de vérification et des informations sur la surveillance de la fourniture du CTC à la première réunion de 2010.

